



# JOURNAL COMMUNAL

Le Blason de VIEUX-RENG

« De gueules à une étoile à douze rais d'or »

N° 216 Mars 2017

*Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents en intégralité sur le site [www.vieux-reng.fr](http://www.vieux-reng.fr)  
Facebook Mairie de Vieux Reng. Vous pouvez y accéder en tapant sur la barre de recherche :  
Mairie de Vieux Reng (cliquez sur « j'aime »).*



La Place Raoul Henry au printemps

## **REUNION DE CONSEIL DU 11 JANVIER 2017**

**Présents** : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., BLANCHARD F., GENTILE S., GROLLEAU J., LISSE A., MAGHE A., MONTEIL V., STOCKER M.

**Absents** : Mme et Mrs : GOWARZEWSKI N., LIENARD C., ROUSSEL F.

**Sujets** :

- Compte rendu de l'audience au Tribunal d'Avesnes sur Helpe pour le désamiantage de la Ferme du Centre : le délibéré sera connu début février
- Approbation de la nouvelle compétence facultative de la CAMVS « Adoption et mise en œuvre du Schéma Directeur d'Usages et de Services numériques d'intérêts publics » (SDUS) et des modifications statutaires qui s'en suivent
- La redevance Défense Extérieure contre l'incendie sera fiscalisée par le Siden Sian auprès des utilisateurs (4 430 € TTC pour 2017)
- Les deux architectes (les mieux placés) ont été recontactés pour le projet de logements de la Ferme du Centre. Ils se sont présentés afin de pouvoir réétudier leurs offres. Un seul Cabinet a revu sa proposition. Mr Quentin MICHAUX, Architecte d'Avesnes sur Helpe a été retenu avec le Cabinet HEXA Ingénierie pour la somme de 31 911,20 € HT
- Le terrain de l'ancien atelier municipal sera vendu. Voir avec les services du cadastre pour une estimation.

## **REUNION DE CONSEIL DU 9 MARS 2017**

**Présents** : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., GENTILE S., GOWARZEWSKI N., LISSE A., MAGHE A., MONTEIL V., STOCKER M.

**Absents** : Mrs : BLANCHARD F., GROLLEAU J., LIENARD C., ROUSSEL F.

**Sujets** :

- Transfert du bail Commune de Mr Jean Claude DIERS à sa fille Sarah
- Subventions pour le projet logements de la Ferme du Centre demandées :
  - Au député : 5 000 € sous réserve d'acceptation
  - A l'Etat au titre du Fonds d'Investissement
  - Au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
  - Voir pour subvention au Département au titre des Villages et Bourgs
- Achat d'une débroussailleuse
- Délégation au Maire de la compétence relative à la signature des conventions de groupements de commandes entre la Commune et d'autres collectivités
- Accord de la prise de compétence de la CAMVS de la gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations



- Adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale (coût : 0,21 €/habitant/an)
- Indemnité Maire : 31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Indemnités des adjoints : 8,25 % « « « « « «
- Proposition de l'AGGLO pour venir présenter le PLUI en avril
- Délégation des Ecoles à Mr Jean Pierre MANFROY
- Colis de Pâques
- Voyage des Anciens

## **REUNION CCAS DU 24 MARS 2017**

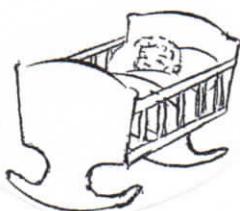
- Vote du compte administratif 2016
- « « de gestion 2016
- « du budget primitif 2017
- Maintien des bases du montant des aides
- Poursuite de mise à disposition des biens du CCAS à la Société de Chasse
- Bail CCAS : renouvellement à :
  - Mr Laurent BRASSELET
  - Mr Freddy LISSE
  - Mr François BLANCHARD en remplacement de Mr Emile BLANCHARD
  - Mr Vincent BRASSELET « Mr Bernard BRASSELET
  - Mr Freddy LISSE « Mr Guy LISSE



**Le secrétariat de la Mairie sera fermé le vendredi 26 mai**

## **DISTRIBUTION DU COLIS DE PÂQUES**

Le traditionnel colis de Pâques sera offert **le vendredi 14 avril après-midi** aux personnes âgées de 63 ans et plus, et aux bénéficiaires du CCAS.



## **NAISSANCES**

Mathéo MAGINET  
Léo ROLLET

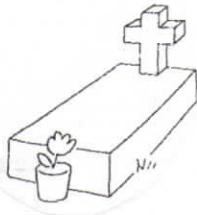
24, place de la Mairie  
25, rue de Maubeuge



## **MARIAGES**

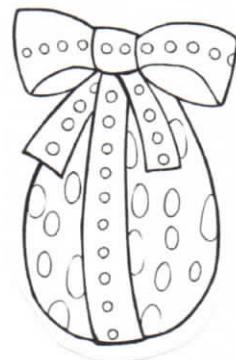
Monsieur Jean Michel LANGLET et Madame Fabienne LYS  
Monsieur Mathieu CUVELIER et Madame Aurélie LEMOINE

## DECES



Monsieur Roland ADAM  
Monsieur Henri GERARD  
Monsieur Claude LORENT

48, rue Goffeaux  
67, rue de Maubeuge  
59, rue de Marpent



## DON AU CCAS

Quêtes mariages : 79,38 €

Merci aux généreux donateurs.

## VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mr et Mme BAUDUIN – DELAFONTAINE Geoffrey</li> <li>▪ Mr et Mme BONHIVER – DUPONT Jason</li> <li>▪ Mr VANDENBERGHE Daniel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>111, rue Aimable Liénard</li> <li>12b, rue du Hameau</li> <li>102, rue Aimable Liénard</li> </ul> |
|--|--|

## TRAVAUX

- Curage des alluvions dans la rivière à proximité de la Mairie
- Entretien des bâtiments publics
- Poursuite du déménagement de l'atelier municipal et aménagement du nouveau
- Entretien de la voirie (bas-côtés, nids de poule)
- Révision de l'éclairage public
- Remise en peinture de l'écusson
- Travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (salle des sports, église, allée principale du cimetière)
- Remise en état des escaliers de l'Eglise
- Poursuite des travaux pour la fibre optique



## NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 17 décembre : Distribution des coquilles et oranges (Municipalité)
- 8 janvier : Cérémonie des vœux  
Remise des récompenses des Maisons Fleuries (Municipalité)  
Remise des récompenses des maisons Illuminées (Comité des Fêtes)  
Remise des récompenses « Mémoire Vivante »  
Cinéma : « Demain tout commence »
- 10 janvier : Cinéma : « Vaiana) (offert par le Comité des Fêtes)
- 7 février : Bourse Multi-Collections (Amis de l'Ecole)
- 5 mars : Cinéma : « Raid dingue »
- 7 « Théâtre patoisant : « On pouvot queillie pus mau ! » (Comité des Fêtes)
- 1<sup>er</sup> avril : Cinéma : « Tous en scène » (offert par le Comité des Fêtes)
- 4 avril :

## FACEBOOK MAIRIE DE VIEUX RENG

Vous pouvez y accéder en tapant sur la barre de recherche : mairie de Vieux Reng.  
N'oubliez pas de cliquer sur « j'aime » afin de recevoir en temps et en heure diverses informations.

## NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- 14 avril : Distribution du Colis de Pâques
- 15 " Chasse aux œufs au Fort de la Salmagne (Les 7 Clochers)
- 17 " Brocante (Comité des Fêtes)
- 29 " Repas du Muguet (Volley Ball)
- 30 " Rallye Pédestre à Bersillies (Les 7 Clochers)
- 1<sup>er</sup> mai : Vente de muguet (Forme et détente)
- 8 " Cérémonie commémorative
- 9 " Cinéma
- 20 " Cérémonie commémorative au Fort de la Salmagne (Amifort)
- 7 juin : Voyage des Aînés
- 10 et 11 juin : Bourse Expo Voitures Anciennes Espace Sculfort à Maubeuge (PMCA)
- 13 juin : Cinéma
- 24 juin : Fête de l'Ecole



## TRIBUNAL

Suite aux travaux de démolition des bâtiments de la Ferme du Centre, Monsieur le Maire a été convoqué au Tribunal d'Avesnes sur Helpe pour se justifier du choix de l'Entreprise et du désamiantage irrégulier.

A l'audience du 11 janvier, Mr le Procureur avait requis à l'encontre de Mr le Maire, 12 mois de prison avec sursis, 20 000 € d'amende dont 10 000 € avec sursis et 3 ans d'inéligibilité, la Partie Civile (Mr Alfred SORY, Mme Marie Christine SORY, Mme Caroline LEMAIRE, Mr Romain MAGINET, Mme Cindy HAUTIER, Mr et Mme Yves LANTHIER) réclamant chacun 1 500 € de dommages.

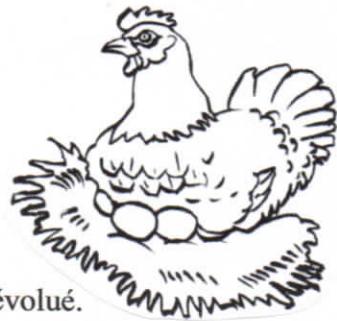
Par délibéré, le 8 février, le Tribunal a décidé que Mr le Maire était relaxé pour les problèmes d'amiante, mais responsable pour l'appel d'offre sans être sanctionné.

La requête de la Partie Civile n'a pas été retenue.

## CEREMONIE CITOYENNE

La Municipalité a eu le plaisir de remettre les cartes d'électeur à 6 jeunes de 18 ans (sur 8) qui auront ainsi la possibilité de voter cette année.

Désormais, ils pourront exercer leurs droits et leurs devoirs. (voir photo)



## CARTE D'IDENTITE

A compter du 14 mars 2017, le mode de délivrance des cartes nationales d'identité a évolué.

Les usagers ne déposeront plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile, mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, soit pour VIEUX RENG à JEUMONT ou à MAUBEUGE.

Le service CNI de la mairie de VIEUX RENG sera donc fermé à compter de cette date.

Afin d'accompagner les usagers dans leur pré-demande, des tutoriels sont disponibles aux adresses :

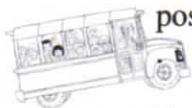
<http://dai.ly/x59twuy>

<https://youtu.be/A1wgcLM4Vgw>



## Sorties

Les classes de CE1/ CE2 et CM1 /CM2 se sont rendues au Musée du Verre .Cette sortie a été possible grâce aux financements DDEN pour la visite, et, à la commune pour le transport en bus



En janvier a été réalisé un Café des parents : rencontre entre parents de 6<sup>ième</sup> et parents de CM2. Nous remercions le parent de l'élève de 6<sup>ième</sup> qui a participé à cet événement.

Les élèves de CM2 ont pu visiter le collège, et, le bus a été financé par le collège Charles De Gaulle .



## Carnaval

Un carnaval a eu lieu le 10 février, les enfants se sont rendus à la salle des sports pour un goûter, et, tous déguisés ont profité de l'esprit du carnaval dans une grande bataille de confettis, un beau moment convivial et festif.

Cet événement a pu être organisé grâce à la participation des associations qui ont tout mis en place, salle, crêpes... pour le bonheur des enfants ... nous remercions chaleureusement ces deux associations qui nous aident dans tous nos projets : **les Amis de l'école et l'USEP**.

Suite au carnaval, l'école a pu vendre des porte-clés et des magnets avec les photos des élèves déguisés. Les bénéfices de cette vente serviront à organiser notre voyage de fin d'année.

## Pâques

Diverses actions sont prévues :



Avec les amis de l'école, les élèves vont fabriquer des paniers de Pâques, et une chasse aux œufs sera organisée, en extérieur si le temps nous le permet, ou dans les écoles.

Grâce à l'investissement des amis de l'école, une après midi récréative (Boum) sera organisée pour les élèves.

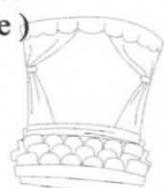
L'association USEP vend des grilles de Pâques, avec lesquelles vous pouvez gagner des chocolats, et, un objet confectionné par les membres de l'USEP.

Nous remercions toutes les personnes qui y participent, ainsi que les membres de l'USEP, ces bénéfices serviront à organiser des sorties dans le cadre du sport.

## Culture

Les élèves des classes de TPS/PS/MS, GS/CP et CE1/CE2 vont pouvoir profiter, à nouveau, de la venue d'un artiste dans le cadre d'un projet auquel ont participé les enseignantes. Les élèves pourront faire du théâtre en profitant des compétences de ces artistes (Compagnie Maskantête )

En lien avec le collège, des élèves de sixième viendront lire des contes dans les classes maternelles.



## Animation sportive

Car Foot : animation sportive pour la sensibilisation des élèves à la pratique du football, qui a eu lieu le 24 mars, cette action est mise en place par la ligue Nord Pas De Calais de Football.



## Inscriptions pour la rentrée 2016 :

Pour les inscriptions des élèves pour la rentrée de 2017, vous pouvez appeler au 03 27 67 90 69 à partir du jeudi 18 mai afin de planifier un rendez-vous avec la directrice pour procéder à l'inscription de votre enfant.

Encore une fois, merci aux Amis de l'école, aux membres de l'association USEP et aux parents, pour leur investissement et leur présence dans toutes les actions mises en place au bénéfice des élèves.

## Rétablissement de l'autorisation de sortie de territoire

A partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur devra être muni de sa pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport), d'une autorisation de sortie de territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie. L'utilisation du passeport seul n'est plus considéré comme suffisante.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## CARTE MOBILITE INCLUSION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la carte mobilité inclusion (CMI) se substitue aux cartes de stationnement, d'invalidité et de priorité aux personnes handicapées. Elle en reprend les droits.

La CMI peut donc comporter trois mentions « invalidité », « priorité », et « stationnement » et deux sous-mentions « besoin d'accompagnement » et « besoin d'accompagnement-cécité ».

C'est maintenant le Président du Conseil Départemental qui délivre la CMI aux personnes physiques. Cette nouvelle carte unique et infalsifiable modernise et sécurise les processus de production de cartes.

La maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord – MPDH a pris en charge ce dossier en toute priorité.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

Vous êtes cordialement invités à vous inscrire pour **« le concours des Maisons Fleuries »** le plus rapidement possible en Mairie.

Veuillez mettre une croix en face de la catégorie qui vous intéresse.

Le talon ci-dessous devra être déposé impérativement avant le **14 avril 2017**.

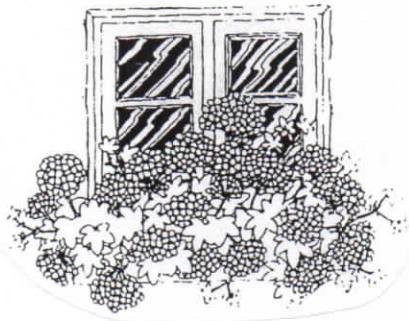
X-----

**Monsieur :** .....

**Madame :** .....

**Rue :** .....

Participe(nt) au concours des Maisons Fleuries 2017 dans la catégorie suivante :



- Les maisons avec jardin
- Les décors floraux sur la voie publique
- Les balcons et terrasses quand la maison ne comporte pas de jardin visible de la rue
- Les fenêtres ou les murs
- Les habitations collectives
- Café
- Les fermes fleuries, (que ces exploitations soient situées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'agglomération, etc...)

## MAISONS FLEURIES



16 candidats se sont inscrits au cours de l'année 2016. Voici le palmarès des premiers :

- Mme Marie Jeanne BRASSELET
- Mr et Mme Laurent BRASSELET
- Mme Muriel LIENARD
- Mme Hélène CAUCHEFER
- Mr et Mme Jean Claude DIERS

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Nous rappelons que les espaces publics (pelouses, trottoirs, rues, etc...) ne sont pas des lieux où les chiens peuvent faire leurs déjections.

N'oublions pas que ces espaces permettent à tous (adultes et enfants) de pouvoir se déplacer ou jouer.

Alors, merci de prendre toutes dispositions afin que la propreté et l'hygiène profitent à tous.

On nous a signalé que des personnes déposent des déchets verts dans des ruisseaux ou chemins ruraux.

Nous rappelons que l'accès aux déchetteries est gratuit ainsi qu'à la benne (période estivale) mise à disposition par la CAMVS.

Merci de les utiliser et de respecter l'environnement.

## COLLECTE DECHETS VERTS

Dans le cadre de la gestion des déchets verts sur le territoire et au vu des retours positifs, la CAMVS a décidé de renouveler le mode de collecte expérimenté l'année dernière.

Pour les communes de moins de 1 100 habitants, l'Agglomération met à disposition à compter du 3 avril et jusqu'au 31 octobre 2017, une benne destinée à la collecte des déchets verts et prend en charge sa location, les rotations et le traitement des déchets verts.

Cette benne sera installée début de semaine prochaine, Rue d'Eglise. **Un bac sera également présent pour la dépose des sacs plastiques ayant servi au transport desdits déchets.** Celui-ci sera collecté lors des jours habituels de ramassage des déchets ménagers.

### **Consignes :**

- **Ce que je peux y déposer** : les tontes de pelouse, les branchages, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les entretiens des massifs floraux, les feuilles mortes.
- **Ce que je ne peux pas y déposer** : terre, cailloux, bois de construction, palettes, fumier, souches d'arbres, pots de fleurs, sacs plastiques...
- **Ne pas déposer vos déchets au pied de la benne si celle-ci est malheureusement pleine.** (Repartez avec vos déchets et revenez plus tard après avoir vérifié que la benne a été vidée ou allez à la déchetterie de JEUMONT).

**Merci de respecter ces consignes.**



Un travail de sensibilisation au compostage est également effectué, puisqu'il permet de réduire la quantité de déchets verts pris en charge par la CAMVS et de diminuer ainsi les coûts de traitement et de collecte. A ce titre, je vous rappelle qu'il est possible d'acheter un composteur de 400 litres à 20 Euros ou de 800 litres à 40 Euros, en contactant le numéro vert 0 800 306 573 ou en réalisant une commande en ligne.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter via le formulaire : **« une question sur vos déchets »** ou sur le **numéro vert de l'Agglo au 0 800 306 573** (*appel gratuit depuis un poste fixe*).

## **ENCOMBRANTS**

**La collecte des encombrants se fera le jeudi 27 avril 2017.**

(Sortez vos déchets la veille au soir)

**Ce qui est autorisé : Maximum 2m3.**

Les objets hors d'usage, appartenant aux particuliers :

- les matelas, les sommiers, le mobilier.

Déposez, de préférence, vos déchets en déchetterie afin qu'ils puissent être valorisés (1m<sup>3</sup> par jour).

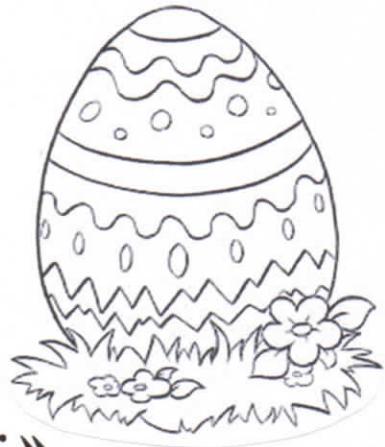
Pensez également aux œuvres caritatives !

**Ne sont pas collectés (mais acceptés en déchetterie)**

- l'électroménager, l'informatique, les bidons de peinture,
- les fûts ayant contenu des produits toxiques, les gravats,
- l'élagage d'arbres, les pneus,
- la céramique (toilettes, baignoires,...)

*Pour plus de renseignements, n° vert : 0800 306 573*

[www.maubeugecreativecities.fr](http://www.maubeugecreativecities.fr)



## **Certificat qualité de l'air « Crit'Air »**

Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique, le dispositif national Crit'Air permet d'identifier les véhicules motorisés (véhicules particuliers, utilitaires légers, poids lourds, bus, cars, autocars et deux-roues) les moins polluants en les classant en six catégories (de 0 à 5) selon leur motorisation et leur date de première immatriculation.

En donnant des avantages de circulation aux véhicules les moins polluants et en limitant la circulation de ceux les plus polluants lors des pics de pollution, ce dispositif constitue un des éléments de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pollution sur l'ensemble du territoire national.

La Préfecture du Nord invite les usagers de la route à commander leur (s) certificat (s) qualité de l'air « Crit'Air » (« ou pastilles de couleur ») moyennant 4,18 € (comprenant la redevance de 3,70 €) auxquels s'ajoutent les frais d'acheminement).

Le délai de délivrance du certificat est d'environ 2 à 3 semaines.

Les demandes de certificats qualité de l'air se font par voie électronique ou par voie postale :

- Formulaire à compléter en ligne à l'adresse <https://www.certificat-air.gouv.fr/demande> avec paiement sécurisé par carte bleue

## **PORTES OUVERTES AUX ATELIERS D'ARTISTES**

Les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre 2017 se déroulera la 20<sup>ème</sup> édition des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes, organisée par le Département du Nord. Une occasion, pour de nombreux artistes, de présenter à un large public leurs créations artistiques.

Cette année, les inscriptions auront lieu **du 12 avril au 15 mai sur le site internet <http://poaa.lenord.fr>**

### **Conditions de participation :**

- ✓ Exercer une activité dans le domaine des arts plastiques ou visuels et réaliser des créations uniques (artiste amateur, professionnel ou confirmé, école d'art ou association de plasticiens)
- ✓ Disposer d'un atelier individuel ou collectif (ou, à défaut, d'un lieu permettant de recréer l'ambiance d'un atelier) **situé dans le Nord** et pouvant recevoir des visiteurs
- ✓ Accueillir **personnellement et gratuitement** les visiteurs.

Pour toute question relative à l'inscription : tél. : 03 59 73 81 77 – [poaa@lenord.fr](mailto:poaa@lenord.fr)



## **Association de Médiation par l'Animal En OS'MOSE**



Une parenthèse de bien être dans un cadre ludique favorisant la relation

10, rue Goffaux VIEUX RENG - [senotier.berengere1986@gmail.com](mailto:senotier.berengere1986@gmail.com) - Tél. : 06 22 84 01 96

### **Qui sommes-nous ?**

En Os'Mose est une association de médiation par l'animal qui intervient auprès des personnes pour favoriser la relation d'aide et d'accompagnement au sein de structures de soins, d'éducation ...

### **Qu'est-ce que la médiation par l'animal ?**

L'activité associant les animaux (A.A.A.) est :

- ✓ Un moment agréable qui sort du quotidien des établissements
- ✓ Un moment de partage autour des animaux
- ✓ Un moment d'écoute mais aussi un instant où chacun prend le temps.



### **Nos activités :**

L'association En Os'Mose s'implique pour le bien-être de chacun. De par la conscience de soi, de son corps, de ses sentiments, l'estime de soi, l'ouverture aux autres et le respect de leurs besoins ...

Plusieurs activités peuvent être mises en place :

- ✓ Soins apportés aux animaux (brossage, toilettage, nourrissage ...) pour un sentiment d'utilité et d'estime de soi,
- ✓ Ateliers de communication et de réflexion grâce à la présence d'animaux pour valoriser la relation,
- ✓ Séances de jeux fabriqués par nos soins pour échanger autour des animaux pour stimuler la communication verbale et non-verbale,
- ✓ Promenades et parcours d'obstacles pour entretenir, travailler, développer la mobilité et l'organisation spatio-temporelle.

**Grâce à l'animal, panseur de l'âme, avançons ensemble et à notre rythme.**

## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

janvier 2017

mon parcours d'assuré

*Parce que votre état de santé le nécessite, votre médecin vous a prescrit un arrêt de travail. Pendant cet arrêt, votre Cpam vous verse un revenu de remplacement qui compense en partie votre perte de salaire. Ce sont les indemnités journalières.*

Pour bénéficier de ces indemnités, vous devez :

**\*envoyer votre arrêt de travail sous 48 h**

Les volets 1 et 2 sont à adresser à la Cpam, le volet 3 à votre employeur ou à votre agence Pôle emploi.

**\*respecter les horaires de présence à votre domicile**

Même si votre médecin vous autorise à sortir, vous devez être présent à votre domicile de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h pendant toute la durée de votre arrêt de travail (y compris le week-end et jour férié), sauf en cas de soins ou d'examens médicaux.

**\*accepter les contrôles**

Pendant votre arrêt, la Cpam peut effectuer des contrôles à votre domicile ou vous convoquer auprès du Service médical. Vous avez l'obligation de vous y soumettre.

En cas de non-respect de vos obligations, vous vous exposez à la réduction du montant de vos indemnités, voire à la suspension de leur versement.

l'Assurance Maladie

Je suis en arrêt de travail

J'envoie à ma CPAM les volets 1 et 2 de mon arrêt de travail sous 48h

Je respecte les horaires de présence à mon domicile : de 9h à 11h et de 14h à 16h\*

Je me soumets aux contrôles organisés par l'Assurance Maladie

BON À SAVOIR : votre médecin traitant peut transmettre en ligne les volets 1 et 2 de votre avis d'arrêt de travail au service médical de votre CPAM. C'est rapide !

ameli.fr

### POUR UN REGLEMENT PLUS RAPIDE DE VOS INDEMNITES JOURNALIERES, DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN DE DECLARER VOTRE ARRET DE TRAVAIL EN LIGNE

Grâce à votre carte Vitale, il transmet en ligne, de manière totalement sécurisée, les volets 1 et 2 de votre arrêt de travail à votre Cpam.

Seul le volet 3 est à envoyer à votre employeur ou, si vous êtes au chômage, à votre agence Pôle emploi. Pour savoir si vos indemnités ont été versées, consultez votre compte sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

mars 2017

mon parcours d'assuré

Votre budget est en mauvaise santé ?

Vous pouvez peut-être bénéficier de l'ACS pour vos dépenses de santé.

Renseignez-vous auprès de votre Cpam !

Avec l'ACS, votre cotisation annuelle pour une complémentaire santé est en partie prise en charge.

Vous bénéficiez de tarifs sans dépassement d'honoraires quel que soit le médecin que vous choisissez.

Vous ne faites pas l'avance des frais sur les honoraires pris en charge par l'Assurance Maladie et sur la part complémentaire si vous avez choisi un contrat de complémentaire santé sélectionné au titre de l'ACS.

Vous pouvez automatiquement bénéficier de tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.

Le service social de votre Cpam est à votre écoute pour des informations, des conseils et un soutien personnalisé.

Si l'ACS vous est accordée, vous avez 6 mois pour utiliser votre chèque et l'envoyer à l'organisme complémentaire choisi. Retrouvez la liste des contrats sélectionnés au titre de l'ACS pour leur bon rapport qualité/prix sur [info-accs.fr](http://info-accs.fr).



### Lancement du nouveau simulateur de droits sociaux [mes-aides.gouv.fr](http://mes-aides.gouv.fr)

En moins de 7 minutes, évaluez l'accès aux droits à 24 aides sociales !

Lancé le 9 mars dernier, ce simulateur permet à toute personne de connaître son éligibilité aux principales prestations sociales nationales (dont CMUC et ACS). Le questionnaire en ligne donne un montant mensuel indicatif pour chaque prestation et donne accès aux démarches.



**mes-aides.gouv.fr**  
Évaluez vos droits aux aides sociales  
en quelques minutes



# LA CAF ACCOMPAGNE LES PARENTS EN SITUATION DE SÉPARATION

La séparation amène un grand nombre de changements. La Caf du Nord, en partenariat avec la médiation familiale et la justice, propose un accompagnement pour aider les parents à surmonter les conflits, le stress et à répondre aux besoins des enfants.

## QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LES PARENTS QUI SE SÉPARENT ?

Des séances d'information "Parents après la séparation" sont proposées aux deux parents en cours de séparation, de divorce ou déjà séparés/divorcés. Ce sont des séances d'information collectives animées par un avocat, un médiateur familial et un intervenant social de la Caf ou de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). C'est une offre complémentaire à l'offre de service de travail social de la Caf.

## LES OBJECTIFS :

- informer les parents sur les impacts de leur séparation, en les impliquant mieux dans l'organisation des modalités de la séparation,
- sensibiliser sur leurs obligations envers l'enfant : contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant, maintien des liens de l'enfant avec chacun des parents.

## DE QUOI PARLE-T-ON LORS DE CES SÉANCES ?

Le trio d'animateurs est à l'écoute des parents et répond aux questions qui les préoccupent telles que :

- les aspects sociaux et psychologiques de la séparation,
- les réactions et les besoins des enfants en fonction de leurs âges,
- les informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce, et les démarches à suivre,
- la plus-value de la médiation familiale,
- les services spécialisés près de chez eux.

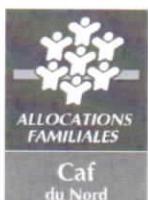
## A SAVOIR !

### La Pension Alimentaire

La Caf garantit une compensation financière minimum si l'autre parent est défaillant. Tout savoir sur la GIPA (Garantie contre les Impayés de Pension Alimentaire) et faire une demande d'allocation de soutien familial : [caf.fr/59000/Otffe de service/Parentalit](http://caf.fr/59000/Otffe de service/Parentalit)

## C'EST GRATUIT !

Pour connaître les dates et lieux des séances, le rendez-vous se fait dans la rubrique : [Actualités de Ma Caf](#) (59000). Pour s'inscrire, il faut adresser un mail à l'adresse suivante : [etrepereapresla separation@caf nord.cnafrmail.fr](mailto:etrepereapresla separation@caf nord.cnafrmail.fr) en indiquant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date et lieu de la séance à laquelle on souhaite participer.



## ASSOCIATION « TEMPS LIBRE »

Au cours de l'assemblée générale du samedi 4 février 2017, le comité a été reconduit comme suit :

- Président d'honneur : Mr BRASSELET Philippe Maire
- Membre d'honneur : Mme SALMON Yvette
- Président actif : Mr GAREZ Raymond
- Vice-Président : Mr HENRY Marcel
- Secrétaire : Mme GAREZ Marie Thérèse
- Vice-secrétaire : Mme POOLS Danièle
- Trésorière : Mme BOMBLED Alberte
- Vice-Trésorier : Mr POOLS Michel



Membres du Comité : Mmes BROUSMICHE, CAUCHEFER, HENRY, LECOCQ, LIENARD, GLOTZ

Vous pouvez toujours nous rejoindre au cours de nos différentes activités :

▪ La Marche :

- ✓ du lundi au samedi : départ de chez Mr GAREZ, 49, rue de Binche à 9 h 15 précises
- ✓ le dimanche : départ de la Mairie à 9 h.

▪ Le Vélo :

- ✓ Balade d'environ 1 h à partir du lundi 3 avril : départ de la Mairie à 18 h les lundi et mardi

▪ Les réunions Jeux de Société :

- ✓ le dernier vendredi de chaque mois (sauf juillet, août et décembre),  
à la salle de la Mairie de 18 h à 20 h.

Pas de cotisation : seule condition pour être membre de l'association : participer au moins 5 fois à l'une de nos activités.

A l'heure actuelle, l'association se compose de 28 membres.

Bonnes fêtes de Pâques à toutes et à tous.

## LE COMITE

## ASSOCIATION « FORME ET DETENTE »

Comme chaque année, les membres de l'association vous proposeront leur traditionnel brin de muguet le :

**LUNDI 1<sup>ER</sup> MAI MATIN DEVANT LA MAIRIE  
ET DANS CHAQUE RUE DE VIEUX-RENG ET LAMERIES**

Bonnes fêtes de Pâques à toutes et à tous.

## LE COMITE



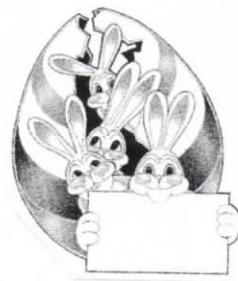
# SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT

Encore une saison qui se termine. Ce fût une très bonne année pour le lièvre.

Cette année, nous n'avons pas tiré les perdrix à cause d'une population trop faible.

Nous avons relâché 300 faisans de tir.

Au niveau du piégeage, une vingtaine de renards pris et plusieurs centaines de corbeaux tués par Xavier (bon pour la préservation des cultures).



## **CETTE ANNEE, NOUS NE SERONS PAS EN MESURE D'ORGANISER NOTRE BALL-TRAP :**

La société qui nous loue les appareils a cessé son activité pour (raison de santé).

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de Pâques.

## LA COMMISSION

### AMIFORT

L'hiver est arrivé et, de ce fait, nous avons été un peu bloqués par le mauvais temps au niveau du bétonnage à la tourelle, mais ça y est, le plafond métallique de l'étage supérieur est posé. Reste à le régler et à finir le pourtour.

Cette période hivernale a été mise à profit pour entretenir le fond du fort : des peintures ont été rénovées, le matériel exposé a reçu un bon entretien. Grâce à des échanges, nous avons récupéré un groupe électrogène de démarrage, qui d'ici peu, sera de nouveau fonctionnel (pour l'instant, il est en pièces détachées à « l'usine »).

Avec des bénévoles d'une autre association, dans le fossé face au Bloc 1, la cunette de 1889 a été remise à jour. Restent quelques mètres pour arriver à l'entrée de l'égout.

Le bon temps arrive et le débroussaillage va reprendre.

Le 19 Mars, nous avons eu notre première ouverture au public. Divers groupes de reconstitution sont venus camper sur le terrain, mais hélas le temps n'y était pas.

## Le Président: Alain LOIRE



La cunette dans le fossé face au Bloc 1.



Le plafond de l'étage supérieur de la tourelle est posé.

# LE CLUB DE VOLLEY BALL



Quoi de neuf au Volley Ball ?

Au trois – quart de la Saison le bilan est très contrasté.

- **Excellent**, chez les Féminines toujours premières et invaincues en championnat dans lequel il leur reste quatre matches à disputer.  
Elles se sont également qualifiées brillamment, ce dimanche, en finale de la Coupe du Nord qu'elles disputeront le Samedi 6 Mai à RUMEGIES.  
Pour cette fin de Saison elles ont un seul objectif : **Terminer cette saison sans aucune défaite.**
- Du côté des Masculins, c'est nettement moins bon.
  - ✓ Surtout pour l'équipe A qui n'a gagné qu'un seul match en championnat. Elle occupe actuellement l'avant dernière place et il ne leur reste que quatre matches pour éviter la descente.
  - ✓ Pour l'équipe B, si elle est en tête de son championnat, c'est avec un match de plus par rapport à ses deux poursuivants.  
Ce sera, je pense, très difficile de terminer en tête fin Mai.  
Mais il leur reste également la Coupe de l'Avesnois pour briller.
- Pour les Jeunes :
  - ✓ L'équipe Cadet occupe pour le moment la 3<sup>ème</sup> place mais elle a beaucoup de mérite car elle est composée de trois filles et d'un seul garçon !
  - ✓ Enfin comme je l'avais annoncé en Décembre « Les jeunes pousses » ont disputé leur premier tournoi le 4 Février. Après un début très hésitant, ils ont ensuite gagné en assurance au fil des rencontres.  
Ils disputeront leur prochain tournoi le 1<sup>er</sup> Avril avec peut être une première victoire.

Je vous souhaite de joyeuses Fêtes de Pâques et je vous donne rendez vous en juin pour le bilan final de cette saison.

**N'oubliez pas notre Repas du Club le Samedi 29 Avril. Nous allons bientôt distribuer les feuilles de réservation.**



LE CLUB

## LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX-RENG LAMERIES

Bientôt Pâques ! A cette occasion, chaque classe est venue à la bibliothèque où nous avons aidé les enfants à décorer des petits bacs pour la récolte de la chasse aux œufs organisée par l'école et notre association.

Ils recevront également, comme chaque année, un petit sac de confiseries et nous leur offrirons le 6 avril un goûter de gaufres « maison » et chocolat chaud.

Nous étions là aussi, lors du carnaval, pour garnir les crêpes réalisées par les parents d'élèves et offrir des boissons. Les confettis, ballons, langues de belle-mère que nous avons fournis ont contribué à assurer une belle ambiance ainsi que la sono de Nathalie.

N'oublions pas la bourse multi collection du 5 mars qui a remporté, cette fois-ci encore, un bon succès.

Nous vous donnons, dès à présent, rendez-vous le 24 juin pour la kermesse de l'école où nous espérons vous retrouver nombreux et nous vous souhaitons d'agréables fêtes de Pâques.

LE COMITE

PS : Nous remercions vivement Franco pour son don de matériel éducatif à l'école maternelle.

# COMITE DES FÊTES DE VIEUX-RENG LAMERIES

Chers Vieux-Rengtois,

Tout d'abord, nous vous informons que notre assemblée générale se tiendra le mercredi 5 Avril à 19 h 30 Salle des Mariages, toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenues.

Avec Pâques qui arrive, nous préparons comme chaque année notre brocante du lundi, nous tenons à vous rappeler que vous devez réserver vos emplacements si vous souhaitez vous installer, vous avez droit à 10 m gratuits.

### **Heures de permanence en Mairie :**

- ➡ Du 3 au 7 avril tous les après-midi de 16 à 17 h sauf le mercredi du matin de 10 à 12 h.
- ➡ Du 10 au 14 avril tous les jours de 10 à 12 h et de 16 à 17 h sauf le mercredi du matin uniquement.

Dès à présent, nous sommes actifs à la préparation de nos ducasses : concert, catch, feux d'artifices à l'occasion du 14 juillet, brocantes viendront animer nos manifestations de ces deux week-end.

Cette année, nous vous invitons à venir vous divertir le samedi 29 juillet au Parc d'attraction Astérix : prix des places 20 €, gratuit pour les enfants de moins de 3 ans, vous pouvez dès à présent réserver vos places chez Mme Manfroy, 100 rue de Grand Reng à Lameries ou tél au 03 27 67 96 58, sachant que nous n'avons que 63 places !

*En attendant, nous vous souhaitons à tous et à toutes de passer de joyeuses fêtes de Pâques.*

## LE COMITE



Voici les deux premières manifestations 2017 de l'Association « Les 7 Clochers » qui auront lieu en AVRIL :



- la **CHASSE AUX ŒUFS** gratuite du samedi de Pâques – **SAMEDI 15 AVRIL** – sur le Fort de la Salmagne (route d'Elesmes à Vieux-Reng) à 15 h. Attention, soyez à l'heure, car 15 mn plus tard, tout est ramassé !!! Si vous arrivez en retard, c'est la déception pour les enfants.

### **- le RALLYE PEDESTRE du 30 AVRIL à BERSILLIES –**

#### **Inscriptions à la salle Robert Deguelde, sur la place, à BERSILLIES**

Inscriptions le matin de 9 h à 10 h, pour un parcours de 6.3 km

Inscriptions l'après-midi de 13 h 30 à 14 h 30, pour un parcours de 6.4 km

Par équipes de 3 à 5 personnes

2,5 € par personne pour une demi-journée

3,5 € par personne pour la journée complète.

Si vous marchez seulement : inscription 1 €.



**Venez nombreux !! Une manifestation comme celle-là nécessite une quarantaine de bénévoles pour l'organiser.**

Pour tout renseignement : Jean Marie Brasselet 30b Rue des roblins  
59600 Villers Sire Nicole. Tél. 03 27 67 98 43 / 06 71 51 73 53



Entoure ou colore les mots dans la grille et coche-les dans la liste.

Ces mots peuvent se lire dans tous les sens.

Horizontalement, Verticalement, Diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.  
Les lettres qui ne sont pas entourées forment le mot surprise.

Ecris les lettres dans les cases sous la grille pour découvrir ce mot surprise.

PERCENEIGE	ANEMONE
R DIGITALE P	CROCUS
E E SNEPUITE	DIGITALE
N TULIPEXTR	JACINTHE
O JACINTHEV	JONQUILLE
N JONQUILLE	LUPIN
C ANEMONEON	MUGUET
U IMUGUETIC	PENSEE
L SUCORCAVH	PERCENEIGE
E REVEMIRPE	PERVENCHE
	PRIMEVERE
	RENONCLE
	TULIPE
	VIOLETTE

Le mot surprise à découvrir est : le nom d'une plante qui fleurit au printemps.

C'est une plante d'Afrique du Sud. Elle porte sur ses tiges des fleurs en étoiles

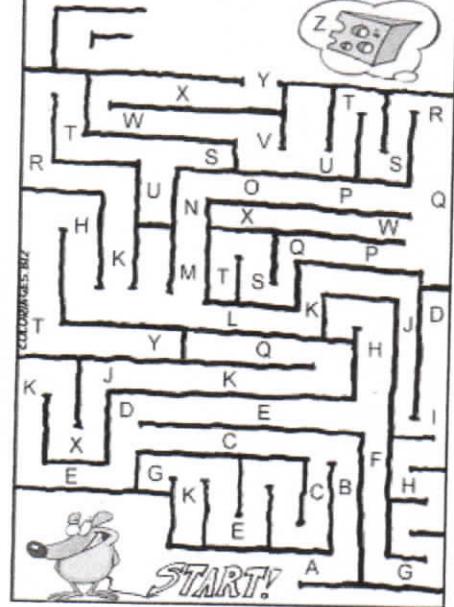
qui ne s'ouvrent bien qu'en plein soleil.

Fleurs de Printemps

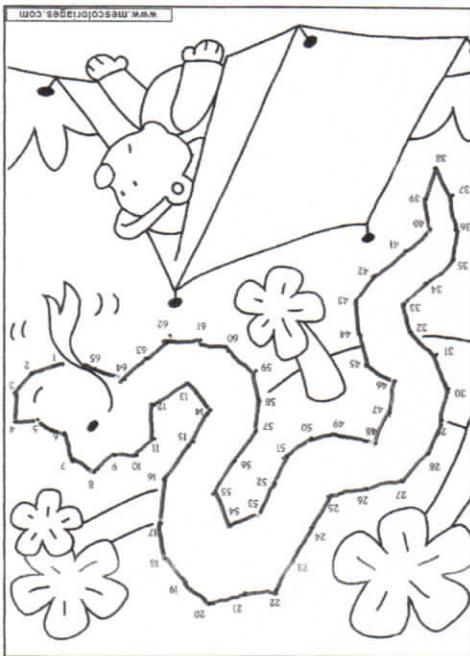
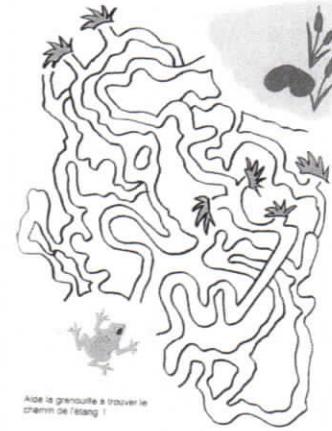
réalisé par Nounoubricabrac, ici : <http://nounoubricabrac.centerblog.net/>



AIDE LA SOURIS A ATTRAPER SON FROMAGE EN RELIANT L'ALPHABET

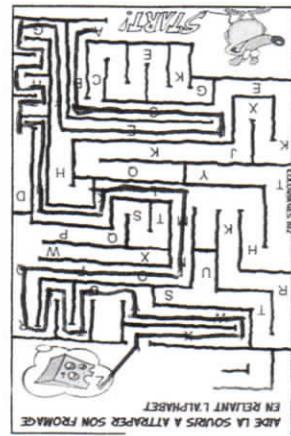
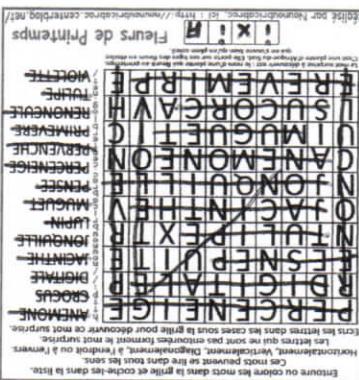


Printemps



J  
O  
R  
E  
U  
S  
E  
S  
P  
A  
Q  
U  
E  
S

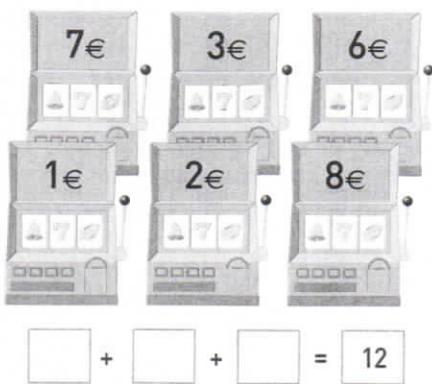
Solutions :



# Machines à sous

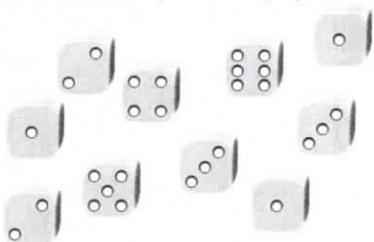
Une personne a joué trois fois et dépensé 12 euros.

Trouvez les trois machines sur lesquelles elle a joué.



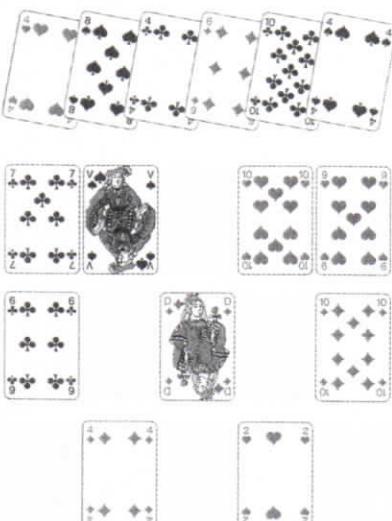
## Mini craps

Tracez deux traits pour séparer les dés en quatre groupes de sept points.



## Coups de poker

Réalisez ces trois combinaisons : une suite (5 cartes qui se suivent), une double paire (2 paires) et un carré (4 cartes identiques) en plaçant les six cartes ci-dessous.



3 FOIS 3 :

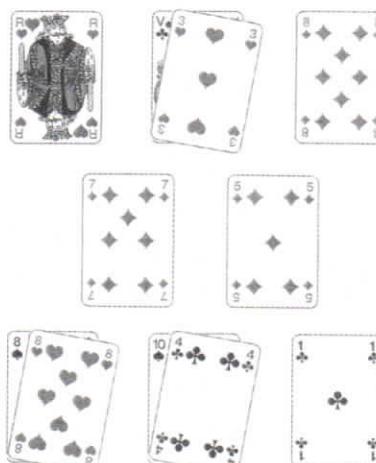


BLACK JACK :

Solutions :

# Black jack 19

Regroupez les jeux de cartes par deux de manière à totaliser 21 points. L'as vaut au choix 1 ou 11 ; les figures, 10 ; et les autres, la valeur indiquée (2 à 9).



# Le jackpot

Pour connaître le montant du jackpot, trouvez dans chaque colonne le seul chiffre (de 0 à 9) qui n'apparaît jamais.

7	9	0	1	3	2	5	3
5	1	6	7	4	7	0	4
4	6	9	6	2	3	4	2
8	7	1	5	6	1	6	7
6	2	8	0	9	8	8	9
3	4	5	8	1	4	7	6
9	8	2	3	8	0	1	8
1	3	4	9	7	9	3	1
2	5	7	4	0	5	2	5



## Faites vos jeux

Placez trois autres jetons sur le tapis, sachant qu'un jeton ne peut pas avoir de voisin dans les huit cases qui l'entourent.

●	4	7	10	13	16	19	22	25	28	●	34
2	5	●	11	14	17	●	23	26	29	32	35
3	6	9	12	●	18	21	24	●	30	●	36

## Les roulettes

Trouvez les deux roulettes identiques mais vues sous un autre angle.



J  
E  
U

## 3 fois 3

Trouvez les trois symboles qui apparaissent trois fois.



X

LES ROULETTES :  
1 et 3.

MINI CRAPS :  
00.325.690

LE JACKPOT :

MACHINES À SOUS :

COUPS DE POKER :

3 FOIS 3 :

SOLUTIONS :

FATIES VOS JEUX :  
3 - 13 - 25.

BLACK JACK :  
8 + 3 + 1 = 12

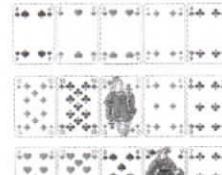
MINI CRAPS :

LE JACKPOT :

MACHINES À SOUS :

COUPS DE POKER :

SOLUTIONS :





1



2



3



4



5

1. Oxygénation : les marcheurs de Temps Libre dans des paysages givrés.
2. Les jeunes ayant eu 18 ans ont reçu leur carte d'électeur.

3 et 4. Accessibilité Eglise et Salle des Sports.

5. Théâtre patoisant.

**JOYEUSES FÊTES  
DE PÂQUES  
A TOUTES  
ET A TOUS !**